

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 20

Artikel: Le mois de mai
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202292>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerbe, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements dotent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les numéros de mai et juin seront adressés
**gratuitement à toute personne qui prendra
un abonnement nouveau d'UNE ANNÉE ou de SIX
MOIS à dater du 1^{er} juillet prochain.**

† Henri Henneberger.

Le CONTEUR eut, la semaine dernière, le cha-
grin de perdre un de ses plus fidèles amis, en
même temps que collaborateur occasionnel. Aux
nombreuses qualités qu'il déploya dans l'admini-
stration de ses affaires particulières et dans
la vie publique, à laquelle il prit une part active,
HENRI HENNEBERGER, ancien député, au Mont
sur Lausanne, joignait le privilège précieux
d'une humeur joviale, toujours de bon aloi.
Il aimait beaucoup notre journal et en repré-
sentait admirablement la bonhomie. C'était
pour lui un réel plaisir que d'adresser au CON-
TEUR des articles et boutades en patois, aventu-
res et bons mots glanés ici et là, qu'il « arran-
geait » à notre intention, dans ses rares mo-
ments de loisir.

Le CONTEUR garde à Henri Henneberger un
souvenir fidèle et reconnaissant et tient à renou-
veler ici, à la famille affligée de son vieil ami,
ses bien sincères compliments de condoléance
et l'expression de toute sa sympathie.

Lever de rideau.

C'est demain, qu'aura lieu, à Vevey, la pro-
clamation de la prochaine *Fête des Vignerons*.
Très nombreuses seront les personnes qui,
déjà, voudront jouir de cet avant-goût des gran-
des solennités du mois d'août. C'est irrésisti-
ble.

Un collaborateur du *Conteur* lui écrivait, en
mai 1865, à l'occasion de la proclamation de la
fête qui fut célébrée en juillet de la dite année :
« En voyant la foule qui encombra la gare
de Vevey, dimanche dernier, à 6 heures du
soir, je me demandais s'il ne conviendrait pas
d'agrandir la deuxième ville du canton, pour
les 26 et 27 juillet prochains. Un train de vingt-
six wagons, remorqué par deux locomotives,
ramenait à Lausanne le millier de curieux qui
avaient voulu assister au premier acte de la
Fête des Vignerons.

« ...Il n'y eut qu'une voix dans la foule pour
louer le bon goût qui a présidé au choix du
costume des musiciens de Bacchus, leurs cas-
ques à aile, leur cou nu, le cuivre des instru-
ments, l'harmonie des couleurs répandait sur
toute la troupe une teinte étrange et mys-
térieuse.

» Les Cent-Suisses, formés en avant-garde et
en arrière-garde, avec fifres et tambours, pré-
sentaient un aspect imposant. La hache sur
l'épaule, la dague au côté, ils marchaient gra-
vement, fièrement, le regard haut, comme le
faisaient leurs ancêtres. Leur habit simple,
leurs belles barbes et surtout leur air martial
reportaient l'imagination au temps où les ban-
des des ligueurs suisses franchissaient les Alpes
pour aller prendre part à cette lutte que l'on a
appelée la bataille des géants. D'autres voyaient
sur cette croix blanche qui brillait sur la poi-
trine de ces hommes à haute stature, le signe

qui a rallié tant de fois nos pères au jour du
danger et dans les luttes glorieuses de la li-
berté.

» Le cortège de dimanche a donc été un
avant-goût des journées de juillet et nous ne
doutons nullement que les paroles chaleureu-
ses qui terminent la proclamation ne soient en-
tendues.

» Oui, venez de près et de loin, apporter vo-
tre concours de sympathie à la population ve-
veysanne; elle a vraiment à cœur de mener à
bonne fin une fête qui, depuis des siècles, a
porté au loin le nom de Vevey. »

Et, en mai 1889, c'est-à-dire lors de la der-
nière fête, le *Conteur*, par la plume de Louis
Monnet, disait, à propos de la proclamation :

« Dimanche dernier, nous avons fait comme
tout le monde, nous avons pris le train pour
Vevey. Il ne s'agissait, il est vrai, que de la pu-
blication de la grande fête; mais quel prestige
cependant s'attachait à ce cortège! Que de sou-
venirs et de sentiments divers il réveillait au
sein de cette population veveysanne et de la
foule accourue de tous côtés!

» On sentait, en arrivant dans cette ville, où
l'on retrouve toujours tant de bons amis, qu'il
s'y faisait une effervescence, un mouvement
tout particulier : Vevey vivait de sa vie, des an-
ciennes et belles traditions d'une fête dont elle
a l'inimitable secret et qui constitue une de ses
plus chères créations.

» Partout les mains se serraient avec effu-
sion; partout l'expression du contentement et
de la gaieté. Les vieux racontaient avec bon-
heur les merveilles des fêtes précédentes auxquelles
ils avaient assisté et qu'ils faisaient revivre
dans leurs récits pleins de chaleur et d'émo-
tion. L'un d'eux était, qui se souvient parfaite-
ment de la fête de 1819 et qui a pris part à cel-
les de 33, 51 et 65, demandait à Dieu, dans un
pieux élan, la douce faveur de voir encore celle
de 1889.

» Et à côté de ces braves vétérans de l'Ab-
baye des Vignerons, se trouve toute une jeune
génération brûlant d'impatience d'assister,
pour la première fois, à une fête dont elle a en-
tendu parler dès le berceau. »

Et voilà ce qu'on verra demain à Vevey!

Enfants! — Un ami disait un jour à Su-
zanne Brohan, âgée alors de quatre-vingts
ans :

— On annonce que vous allez épouser le
centenaire Chevreul. Est-ce vrai?

— On en parle, en effet, répondit Suzanne
Brohan; mais nos parents ne sont pas d'accord.



Ceci nous rappelle le mot d'un de nos mé-

decins les plus estimés, mort il y a bien des
années. Il occupait un poste officiel.

Un brave homme, atteint d'une maladie in-
curable, se présente et demande son admis-
sion à l'assistance publique.

— Votre nom? demande le médecin.

— Pierre N^o.

— De quelle commune êtes-vous?

— De R^o.

— Votre âge?

— Septante ans, monsieur le docteur, et or-
phelin de père et de mère...

— Sapristi, il en est bien temps! exclame le
médecin.

Le mois de mai.

On nous écrit de Juriens :

Depuis un temps immémorial, se célèbre
dans nos localités une fête que l'on a appelée
longtemps « le mois de mai », et qu'une appel-
lation plus moderne désigne par « fête de mai ».
Vous en avez donné dans le dernier numéro
du *Conteur vaudois* une poétique et très
exacte description.

La coutume va se perdant. La tradition
était abandonnée ici depuis une dizaine d'an-
nées. Ce sont les fillettes qui ont fait le « mois
de mai ». Quant aux gargonns, ils ont fait un
tir. Jadis, ils faisaient, eux aussi, une fête.
L'un d'eux était « le bossu ». Il se plaçait dans
une espèce de cage décorée de fleurs; on n'a-
percevait que sa tête. On le promenait dans le
village, et les gamins s'en allaient criant : « Le
bossu ! le bossu ! »

Les petites « reinettes » — c'est-à-dire les fil-
lettes désignées comme reines de la fête, et
dont la tête est couronnée de fleurs — ont cha-
cune un petit sac. Elles disent :

Quand ma bourse fait trin-trin,
Tout le monde *sont* mes cousins.

En entrant dans les maisons, les fillettes
chantent :

Voici le joli mois de mai !
Ah ! qu'il est beau ! Oh ! qu'il est gai !
Voici la saison où toutes les fleurs
Prennent leurs couleurs.
Réjouissons-nous au Seigneur ! (*bis*.)

En m'en allant sur les rochers,
J'entends le rossignol chanter,
Qui dit en chantant agréablement :

Voici le printemps.
Filles, passez bien votre temps (*bis*.)

Elles ajoutent, en tendant leurs mannes :

Les œufs sont bien bons
Quand on met de la farine...
Les œufs sont bien bons
En mettant du beurre au fond.

Si le don se fait attendre, elles continuent :

Si vous ne voulez rien nous donner,
Ne nous faites pas ici rester.
Le jour s'en va et la nuit vient,
Nous ne gagnerons rien,
Sommes-nous donc ici pour rien !

Qui résisterait? On a donné à pleines mains.
Il s'agit maintenant d'adresser les remercie-
ments :

Que ce Dieu si doux
Nous rassemble tous,

Dans son saint paradis.
Après nous avoir bénis,
Que Dieu vous bénisse aussi.
Ainsi soit-il!

Merci beaucoup! Merci beaucoup! Bonjour!

Ces chants varient d'une localité à l'autre. Nous serions heureux si l'on voulait bien nous communiquer ceux qui, ici et là, se chantent encore.*

* Nous avons reçu, de Croy, des versions nouvelles du « Chant de mai ». Ce sera pour une autre fois. — A. B.

A Echallens. — Jules Besançon, l'auteur des « Crustacés » et du « Petit Cagnoton », passant à Echallens, entra dans un café. Il demanda trois décis de bon nouveau. Le vin qu'on lui apporta ne répondit pas précisément à son désir.

Alors, narquois et, selon son habitude, agitant son cigare du bout des lèvres: « Dites-moi, patron, fait-il au cafetier, votre vin me paraît avoir plus de talent que d'esprit... hein?... »

Tout simple! — Un instituteur questionne un élève:

— Voyons, Paul, qu'est-ce qu'une pierre? Donne-m'en la définition.

— Une pierre, c'est, c'est, c'est...

— C'est quoi?

— C'est un... une...

— Allons donc, petit bêta, tu ne sais pas cela? Une pierre, c'est un caillou!

Une vache en mariage. — La municipalité des Biolles a reçu de son garde-forêts la requête suivante:

Monsieur le syndic et messieurs,

J'ai bien l'honneur de prendre la liberté de vous demander un subsidé aussi petit soit-il pour la construction d'une écurie, attendu que mon mariage accompli avant-hier m'a procuré une vache.

Se recommande, JEAN VOUARGNE.

Retenu... — Au tribunal criminel. Le greffier vient de lire la sentence condamnant Pierre Dari à quinze ans de réclusion pour homicide.

LE PRÉSIDENT: Accusé Dari, avez-vous quelque chose à dire à la Cour?

— Voui, j'aimerais qu'on dise à la bourgeoisie de ne pas m'attendre pour souper.

Le sien et le mien. — Mme Tinquet à son fils aîné:

— Pourquoi ton petit frère pleure-t-il?

— C'est parce que j'n'ai pas voulu lui donner mon gâteau de Milan.

— Qu'a-t-il donc fait du sien?

— Je l'ai mangé avant le mien.

Ah! ah! le charmant point de vue. — A la dernière représentation d'opérette, un spectateur à une dame assise devant lui:

— Veuillez me pardonner, madame, mais je ne vois que votre chapeau...

La dame, les lèvres pincées: « Eh bien! il ne vaut pas la peine d'être vu? »

A l'école.

Un maître d'école a recueilli à notre intention, dans les cahiers de ses élèves, un certain nombre de phrases, dont nous détachons, à l'usage de nos lecteurs, les plus savoureuses. Inutile de dire que l'orthographe en a été scrupuleusement respectée:

Sur l'instruction civique:

« La bourse des pauvres sert à payer les gens qui ne peuvent pas tourner. »

« La bourse des pauvres sert à aider les gens qui ne peuvent pas faire. »

« Les femmes perdent leurs communes et prennent celles de leurs hommes. »

Composition sur la vache. ...Le bon Dieu a aussi permis que la femme ait du lait pour nourrir son petit enfant. On trait cet animal deux fois par jour...

(A suivre.)

Robinsons!

VIE DE BOHÈME.

En hommage à la bonne terre vaudoise.

Samedi, 1^{er} avril 1905.

Vivent les vacances,

Plus de pénitence:

Le collège sera vendu

Et les maîtres seront pendus!

Nous embarquer et voguer, par un beau soir, sur le grand lac bleu; nous dire que la journée est finie et que demain est à nous; nous tenir debout à la proue du bateau, les yeux brillants de gaieté, et regarder devant nous l'eau bleue, le soleil qui se couche et la rive de Portalan qui s'approche; jeter furtivement un regard de pitié sur le gris Neuchâtel que nous fuyons; fredonner les chansons aimées; oh, le bel instant fugitif de bonheur! On se laisse vivre, et le petit navire nous entraîne vers le port où l'on s'amusera si bien. Ils sont si rares et si courts, ces moments de joie, qu'il les faudrait pouvoir goûter pleinement; mais le sentiment de leur brièveté nous attriste malgré nous, et la jouissance — il lui faut l'insouciance pour qu'elle soit parfaite — en est diminuée un peu.

Quelle philosophie, n'est-ce pas? Eh bien, je la reméchais en voguant vers Chevroux pour y retrouver mes amis Didy, Chausson, Zénobie, Clairance, Pipolet et Pineau. Ces braves garçons avaient eu admirablement l'idée originale — ou originalement admirable, si vous voulez — d'aller camper, durant leurs vacances de printemps, dans une bonne vieille ferme de Chevroux. Ils s'étaient installés là, au grand ébahissement des naturels, qui les croyaient des Parisiens en villégiature. Ils s'y sont amusés royalement, à cette vie de Bohème qu'ils m'ont donné de partager une journée avec eux, et le *Conteur* en douze numéros ne suffirait pas à contenir le récit de leurs exploits. En voici une page, qui va vous donner à tous une envie furieuse de les imiter aux vacances prochaines.

Menu du souper, samedi, 1^{er} avril; Oeufs brouillés et vin de Cortaillod. Ce bon rouge coulait à pleins verres, et nous, cependant, qui sommes tous sept des gens sérieux, nous n'avons pas roulé sous la table. Chansons d'étudiants, pointes drôlatiques, souvenirs de Neuchâtel, tout cela, hormis les cancans, nous occupa deux courtes heures d'horloge. Puis, vers dix heures, nous nous en fîmes en ballade vers le long môle de Chevroux. Tout au bout, sous un peuplier (c'était un érable, peut-être?) nous avons hurlé deux ou trois chansons, improvisés des vers décadents et des harangues politiques. A onze heures, la gorge sèche, après quelques exercices d'acrobatie sur les pilotis du bord, il fallut se coucher.

Dimanche, 2 avril.

Six heures et demie. Dans le ciel d'un bleu toujours plus profond, le soleil monte lentement. Les coqs chantent sur leurs fumiers. Tous mes compagnons dorment, même les jeunes Clairance et Pipolet qui, n'ayant point sommeil, avaient bavardé toute la nuit dans leur lit.

Habillé très sommairement, on court à la fontaine. La brise pique, les violettes sentent bon, le village sommeille encore. Qu'il fait bon courir, se jeter sous le goulot de cette fontaine débordante, humer en voluptueux l'air frais de l'aube, se plonger de nouveau dans cette eau bouillonnante et revenir le long des haies d'aubépin qui verdissent, dévorer un déjeuner tout simple! La bonne vie animale, et qu'il la faudrait vivre plus souvent!

Nous allons aux provisions. Dans ce bon Chevroux, l'épicerie tient lieu de boucherie, de mercerie, de pâtisserie, de boulangerie et même... de la voir public. On y batifole, on y discute de la pluie et du beau temps, des pommes-de-terre et des mérites de la côte sud du lac. Le joli village que ce Chevroux! Blotti sous les peupliers et les saules de la rive, il semble vouloir se cacher tout au pied de

la collinette qui le domine. Maisons basses, humbles toits et braves gens. La police y est une parfaite sinécure, et l'unique gendarme du lieu touche un traitement annuel de trente francs. Pas même deux sous par jour! Les filles, au dire des habitants, n'y sont pas jolies, ce qui n'empêche pas certains petits « Chevrotards » d'être amoureux à neuf ans. Petit village paisible et fleuri; on y voit la ville de très loin; on y cultive en paix ses choux: il y ferait bon vivre.

Didy et Clairance, cuisiniers du bord, ont préparé sept tasses de chocolat fumant. Avalées en deux minutes, elles nous donnent des forces pour courir à Grandcour écouter un sermon campagnard. La chapelle est sombre et nue; elle dispose au recueillement, et nous écoutons tous sans sourire, une fois les paysans installés à leur banc, un brave ancien nous lire une page des Evangiles avec un accent du cru très authentique. Le parler vaudois et l'Evangile marient leur fruste simplicité; pas d'afféterie, de grands gestes et de phrases sonores comme des tonneaux vides. Sermon simple, pratique et vivant; communion tout aussi rustique et cordiale; un vulgaire verre à sirop y tient lieu des majestueuses coupes de chez nous. Ah, la bonne campagne vaudoise, c'est la terre par excellence de la bonne franquette en toutes choses!

Retour à la cabane robinsonnière et dîner. Menu: Harioots, pâtés froids arrosés de Vully et de Cortaillod. Digestion à l'ombre d'un pommier; on y lit de vieilles « Annales politiques et littéraires » dénichées sur un rayon de la cuisine; les pointes et mots pour rire y fourmillent. On s'esclaffe; une mouche ou quelque papillon qui passe nous distrait de cette lecture, on s'étend sur le dos en plein soleil, ainsi qu'un petit veau et l'on digère...

L'après-midi, événement historique saillant dans l'histoire du sport vaudois: victoire éclatante du Foot-ball Club de Chevroux sur les Neuchâtelois en séjour. Hélas, que voulez-vous! Le terrain du jeu était humide, les souliers y enfonçaient de dix centimètres; les Neuchâtelois, vaincus d'avance par le nombre écrasant de leurs adversaires (dix contre quatre!), combattaient mollement. Dans le feu de l'action, le gros Chausson reçut un coup de pied et rejoignit en clopinant notre paysan qui lisait à l'ombre d'un hêtre mi-feuilleu. Chevroux triompha donc. Oh, vous de la Châtelaine, de grâce, donnez une revanche brillante à l'honneur de Neuchâtel!

Fraternisant avec nos vainqueurs, nous redescendîmes au village noyer notre honte dans un verre de vieux Cortaillod. Vainqueurs et vaincus trinquèrent, réconciliés à jamais par ce cru qui coulait à flots dans leur gosiers assoiffés. Puis les maîtres-queux, Clairance et Didy, docteurs ès-marmites, préparèrent le souper restaurateur de nos forces. Thé, plum-cake amenés par eau de Neuchâtel, pâté de langue, dont un chat enfermé dans le garde-manger avait rongé la bonne moitié, vin de Cortaillod firent les frais de cette bruyante agape.

Savez-vous la beauté mélancolique du soir sur les grèves? Les joncs s'inclinent doucement; un dernier rayon du soleil les fait briller d'or comme un champ d'épis, le lac clapote, l'angelus sonne aux villages lointains, les grenouilles du marais croassent un chœur monotone et lugubre. Et l'on se ballade lentement tout le long du môle parmi cet or et ce bleu, on rêve et l'on devise, on songe à demain, à l'après-demain, à tous ces jours qui se suivront, gris ou noirs, et si dissemblables. Le soir descend... Le lendemain est venu avec sa prose et sa grisaille; il a fallu reprendre le labeur quotidien, avec un soupir mélancolique et attendri au souvenir de cette journée de bohème, rayon de soleil dans l'existence morne; et la plume sans pensée griffonne: « Dont acte, fait et passé en présence des témoins, à Neuchâtel, le premier avril mil neuf cent cinq (1905). »

PAYSAN DU SEYON.

Aux Etats-généraux! — Il y en aura, du monde, demain, à Vevey, pour la proclamation de la Fête des Vignerons! Il n'y en aura pas moins samedi, dimanche et lundi, 27, 28 et 29 courant, à Moudon, où les *Chanteurs vaudois* célébreront leur fête cantonale.

Moudon a fort bien fait les choses. C'est son habitude. Elle se souvient d'ailleurs qu'elle eut presque rang de capitale du Pays de Vaud, au temps des princes de Savoie. Et puis, « l'aïeance est générale dans la contrée », a dit Louis Jullien, au chapitre de Moudon de son livre « *Le Canton de Vaud* »; « les mœurs ont de la cordialité. Les danses